

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1. DOMAINE D'APPLICATION

Les conditions générales de vente s'appliquent de façon exclusive aux relations commerciales actuelles et futures existant entre **ValoriDom, 38 Rue Louis Rouquier, 92300 Levallois Perret**, ci-après désignée par : **ValoriDom** et l'auteur de la commande, ci-après désigné par : le Client. Toutes nos transactions sont régies par la loi française uniquement.

Toute commande implique l'acceptation des conditions générales suivantes et, le cas échéant, des conditions particulières précisées au moment de la commande.

ARTICLE 2. DESCRIPTION DES PRODUITS

ValoriDom s'attache à vous donner la meilleure représentation possible des coloris, matières et modèles, sans pouvoir en garantir la fidèle reproduction. Les descriptions se réfèrent aux descriptions faites par chacun de nos fournisseurs et prestataires de **ValoriDom**.

ValoriDom décrit les articles qu'elle propose avec le plus d'exactitude possible. En cas d'erreur de description sur un produit, la responsabilité de **ValoriDom** ne saurait être engagée sur ce fait.

Les dessins, coloris et photos illustrent l'ensemble des documentations à titre indicatif et non contractuel, **ValoriDom** se réserve le droit de les rectifier en fonction des éléments fournis par les différents fournisseurs et prestataires et ce, sans préavis.

ARTICLE 3. COMMANDE

ValoriDom s'engage à accepter la commande du client dans les termes des présentes conditions générales de vente. **ValoriDom** répond à votre commande sous réserve des stocks disponibles chez nos fournisseurs. Lors de votre commande, **ValoriDom** informe le client de la disponibilité des produits qu'il souhaite acquérir. Néanmoins, si en dépit de notre vigilance les produits s'avèrent indisponibles après votre commande, **ValoriDom** en informera Le Client dans les plus brefs délais et invitera Le Client à annuler ou modifier votre commande.

En confirmant la commande, Le Client accepte l'intégralité des présentes conditions générales de vente et reconnaît en avoir parfaite connaissance, renonçant de ce fait à prévaloir **ValoriDom** de tout document contradictoire, et notamment de ses propres conditions générales d'achat, l'acte d'achat entraînant acceptation de ces conditions générales de vente. Cette confirmation ainsi que l'ensemble des données que **ValoriDom** aura enregistré constituera la preuve des transactions.

ARTICLE 4. PRIX

Le conseil en décoration sera facturé selon le devis établi en fonction du nombre de pièces et de la surface à aménager. Le devis sera envoyé au Client avant ou après le premier rendez-vous.

Les prix indiqués en euros sont réputés toutes taxes comprises, sauf mention contraire. **ValoriDom** se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, suivant les modifications en fonction de la politique tarifaire des fabricants, grossistes, distributeurs, fournisseurs et prestataires.

ValoriDom s'engage à appliquer les tarifs en vigueur qui ont été indiqués au Client au moment de la commande. Le devis présenté est valable pour une durée de un mois à partir de l'envoi ou de la présentation du devis.

ARTICLE 5. PAIEMENT

Le règlement s'effectue selon les modalités suivantes :

- 50 % du montant à l'acceptation du devis
- 30% en cours de commande et
- 20% à la livraison

Vous pouvez effectuer le règlement par chèque bancaire, virement bancaire ou espèces.

Le chèque devra être établi à l'ordre de **la S.A.S.U Valoridom**.

Pour certaines prestations et achats importants, un acompte pourra être exigé. Il fera l'objet d'une facture intermédiaire et sera déduit de la facture globale.

Dans le cas où Le Client est en retard dans le paiement du prix, **ValoriDom** est en droit de réclamer des intérêts de retard au taux effectif moyen pratiqué au cours du trimestre précédent par les établissements de crédit pour les prêts à la consommation. Dans le cas où **ValoriDom** peut démontrer l'existence d'un dommage dont le montant serait supérieur au montant des intérêts moratoires, du fait du retard du client dans le paiement, **ValoriDom** est en droit de demander réparation de ce préjudice.

Afin qu'aucune contestation sur les sommes payées par Le Client ne puisse survenir, **ValoriDom** adresse au Client, une confirmation de l'enregistrement de sa commande. Celle-ci fait office de bordereau de vérification de la marchandise au moment de la livraison. Cette confirmation indique les services, les références et le prix des produits commandés ainsi que les frais de livraison liés à la commande.

ValoriDom se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement ou chèque de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement. **ValoriDom** se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

ARTICLE 6. LIVRAISON

Sauf disposition contraire, la livraison est faite à l'adresse que Le Client a indiquée lors de sa commande. Les risques sont à la charge du client à compter de la date à laquelle les produits commandés ont quitté les locaux des fournisseurs de **ValoriDom**. Les délais de livraison sont indicatifs et dépendent des délais de fabrication de chacun des fournisseurs pour les produits sur commande. Dans le cas où Le Client choisit de régler par chèque bancaire, la commande ne sera traitée qu'à réception de celui-ci et les délais courent en conséquence.

Chaque fournisseur ayant une politique propre en matière de livraison, **ValoriDom** s'engage à tenir informé Le Client des conditions particulières de livraison.

Les frais de livraison sont à la charge du Client et sont facturés en supplément du prix de vente des produits (sauf mention contraire). Certains fournisseurs stipulent les prix de livraison France métropolitaine incluse, et toutes taxes comprises, emballage compris, sur la base des tarifs en vigueur au moment de la commande. Cette particularité sera stipulée sur le bon de commande.

Le Client sera toujours informé avant l'enregistrement définitif de la commande des frais de livraison liés à la dite commande. Le paiement sera demandé au client pour le montant total de l'achat, intégrant les prix des produits commandés et les frais de livraison. La confirmation

d'accord de paiement de la commande par Le Client implique que ce dernier accepte de payer les frais de livraison afférents. Les frais de livraison ne peuvent constituer une raison valable de remise en cause de la commande après son enregistrement définitif.

Toute anomalie concernant la livraison (avarie, produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, produits cassés) devra être impérativement indiquée sur le bon de livraison sous forme de « réserves manuscrites », accompagnée de la signature du Client. Le Client doit confirmer cette anomalie en adressant au transporteur dans les deux jours ouvrables suivant la date de livraison, un courrier recommandé avec, accusé de réception exposant lesdites réclamations. Les coordonnées du transporteur figureront sur le bon de livraison ou sur la confirmation de commande ou sur la facture. Le Client doit transmettre copie de ce courrier par fax ou par courrier simple ou par e-mail à **ValoriDom**.

ARTICLE 7. RETOURS ET REMBOURSEMENT

Tous les produits fournis par **ValoriDom** bénéficient de la garantie de retour et/ou de remboursement du fournisseur sauf mentions contraires. Les modalités de retour communiquer par **ValoriDom** lors de la commande, seront celles fournies par ses fournisseurs et prestataires.

Si Le Client renvoi un produit au fournisseur, sans en avoir au préalable averti ou expliqué à **ValoriDom** la raison, la commission reste acquise à **ValoriDom**. Dans le cadre d'une modification du choix du Client en concertation avec **ValoriDom** dans les quinze jours suivant la livraison, la commande perçue fera l'objet d'un avoir valable sur une prestation ultérieure.

ARTICLE 8. RESERVE DE PROPRIETE

Les biens livrés demeurent la propriété **ValoriDom** ou celle des fournisseurs jusqu'à ce que Le Client ai rempli toutes ses obligations envers **ValoriDom** et notamment jusqu'au paiement intégral du prix, le cas échéant augmenté des intérêts. Cette réserve de propriété ne fait pas obstacle au transfert des risques qui à la charge du client à compter de la date à laquelle les produits commandés auront quitté les locaux des fournisseurs conformément aux dispositions de l'article 6.

ARTICLE 9. GARANTIE DES VICES CACHES ET RESPONSABILITE

Dans l'hypothèse où les produits livrés présentent un vice caché, **ValoriDom** choisira d'éliminer ce vice ou remplacer le produit défectueux par un autre. Si **ValoriDom** ne désire ni éliminer ce vice ni le remplacer ou elle est dans l'impossibilité de le faire ou ne peut le faire dans les délais en raison d'éléments qui ne dépendent ni de sa volonté, ni de son fait, Le Client pourra, au choix, renvoyer le produit au fournisseur contre remboursement du prix ou demander une réduction du prix de vente. Les produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur. **ValoriDom** décline toute responsabilité dans l'hypothèse où le produit livré ne respecterait pas la législation du pays de livraison, de même, sa responsabilité ne saurait être retenue du fait d'un problème dû au fournisseur, au transporteur ou au monteur. Toutefois **ValoriDom** s'engage à trouver une solution amiable entre toutes les parties pour la résolution d'un litige provenant d'un vice caché.

ValoriDom s'engage à apporter tous les soins en usage dans la profession pour la mise en œuvre du service offert au Client. Sa responsabilité ne pourra pas être retenue en cas de manquement à ses obligations contractuelles du fait d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure tel que, et sans limitation, les catastrophes, grèves, incendies, inondations, défaillance ou panne de matériel, des moyens de transport, de communication ou du fait des agissements du Client. La responsabilité de **ValoriDom** ne sera pas engagée en cas de retard dû à une rupture de stock chez le fournisseur ni en cas d'erreur dans la présentation des produits, les photographies, textes et illustrations représentant les produits. Les dits supports n'étant pas contractuels.

ARTICLE 10. DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales de vente doivent s'interpréter en fonction des lois françaises.

Par conséquent, si une clause des présentes conditions générales de vente était déclarée invalide, tel jugement n'affecte d'aucune façon les autres clauses qui conserveront leur effet entre les parties.